



Service Hygiène & Sécurité

Fiche n° 46 / Version 02

Création : Janvier 2007

Mise à jour : Septembre 2016

FICHE PREVENTION

INTERVENTION SUR LES POSTES DE RELEVEMENT DES EAUX USEES

Voir aussi la fiche de prévention n°86 : « travail en espace confiné »



Récit d'accident : Le travail consistait à dépoter 800 litres de chlorure ferrique dans chacune des quatre cuves enterrées dans des postes de relèvement, ce produit étant injecté dans le réseau d'assainissement pour éviter la formation de sulfure d'hydrogène. Le chauffeur, chargé de livrer ce produit, téléphone quand il arrive dans le secteur pour être pris en charge par un salarié qui le pilote vers les points de livraison. Arrivée sur le poste de relèvement, la victime, opérateur d'assainissement depuis plus de 20 ans dans le poste, ouvre la trappe d'accès à

la cuve de chlorure ferrique et le chauffeur réalise le raccordement d'un récipient sur le camion pour un remplissage gravitaire. Malheureusement, sur le camion sont disposées des cuves plastiques de 800 litres contenant du chlorure ferrique mais aussi d'autres produits dont une cuve d'eau de javel. Le chauffeur s'est trompé de cuves et a dépoté de l'eau de javel dans le restant de chlorure ferrique : il y a eu production immédiate de chlore gazeux que la victime a respiré avant de se reculer. Le chauffeur a prévenu les pompiers qui ont évacué la victime vers l'hôpital où elle est restée en observation trois jours. Un périmètre de sécurité a été mis en place.

Les Risques

Manutention de charges

Le port d'équipements tels que trappes ; pompes de relevage ; outils de maintenance ; déchets... peut générer des dorsalgies et autres troubles musculo-squeletiques.

Risque mécanique

Risque d'entraînement, d'écrasement, de cisaillement, de chocs liés au fonctionnement des machines (dégrilleurs ; pompes).

Risque chimique

Les agents peuvent être au contact de produits dangereux qui pénètrent dans l'organisme par inhalation, ingestion ou par contact cutané pouvant provoquer dès lors brûlure chimique, irritation, intoxication....

Par ailleurs, les postes de relèvement sont des espaces clos qui accumulent les gaz de fermentation tel que le sulfure d'hydrogène qui est très toxique à faible dose.

Risque électrique

L'environnement humide des postes de relèvement (présence d'eau, humidité ambiante) peut entraîner un vieillissement prématuré des installations électriques.

Risque d'explosion

Ce risque résulte de la présence de méthane ou d'hydrogène sulfuré à des concentrations dangereuses.

Ces gaz proviennent principalement de la fermentation des matières organiques.

Le déversement accidentel ou sauvage de produits chimiques dans le réseau peut aussi entraîner un risque d'explosion.

Risque biologique

Différents agents biologiques seront contenus dans les eaux usées.

Ces agents créent donc des risques infectieux, toxiques et immunoallergiques.

Risque de chutes et de glissades

Risque lié aux conditions climatiques

Les agents travaillent en extérieur, ils subissent donc les changements de température et de climat.

Risque de noyade



Mesures de Prévention

Mesures de prévention intégrées et collectives

- Réalisation d'un ouvrage ouvert permettant l'évacuation permanente des émissions éventuelles grâce à la ventilation naturelle / poste ventilé mécaniquement ;
- conception de l'ensemble du poste qui doit permettre de limiter les interventions en espace confiné ;
- accès sécurisé et installations en zones protégées (vannes, armoire électrique...);
- élaboration d'un protocole décrivant les moyens techniques (équipements de travail ; produits chimiques ; équipement de protection individuelle), organisationnels et humains permettant d'effectuer la maintenance du poste de relèvement.
- priorité au travail en équipe ;
- choix du produit chimique : les fiches de Données de Sécurité remises par le fournisseur donnent toutes les informations nécessaires ;
- disposer d'installations sanitaires (douche, sanitaires, lavabo) et d'un vestiaire ;
- entretien régulier des vêtements de travail ;
- vaccination (voir la fiche de prévention n°52).



Equipements de protection individuelle

- Gants de protection contre les produits chimiques, les produits infectieux et pour la manutention des charges lourdes et encombrantes.
Lors du nettoyage du dégrilleur, il est nécessaire de porter des gants antiperforation pour éviter d'être coupé ou piqué par des morceaux de verre, seringue....
- Une combinaison jetable.
- Des lunettes de protection couvrantes et anti-buée.
- Un masque à cartouche (contre les produits chimiques et infectieux en présence).
- Des chaussures ou bottes de sécurité

- Un détecteur multigaz (sulfure d'hydrogène ; monoxyde de carbone ; produits chlorés ; méthane).
- Un moyen d'alerte dans le cas où l'agent intervient seul.

Formations

- Aux différents risques ;
- Utilisation des EPI ;
- Utilisation du détecteur multigaz ;
- Secourisme ;
- Gestes et Postures.

Bibliographie

Livret INRS [ED 6076](#) : Postes de relèvement sur les réseaux d'assainissement, conception et aménagement des situations de travail

**Pour toute information complémentaire
Contactez notre Conseiller Hygiène et Sécurité,
Au 02 41 24 18 80**